

PLAN P.S.T. - C.P.A.S. - 2019

PREAMBULE

L'Assemblée Générale de la Fédération, dès 2016, a élaboré et adapté une charte reprenant les valeurs inspirant notre P.S.T. du C.P.A.S. de TROOZ.

Nous avons présenté, à nos habitants dans une publication toute boîte, la mission générale de notre C.P.A.S. Il nous semble judicieux à l'entame de ce dossier de reproduire ce texte exprimant la philosophie, l'esprit que nous avons voulu communiquer aux citoyens de TROOZ.

« Le C.P.A.S., Centre Public d'Action Sociale, a pour mission principale de prêter des services sociaux et de veiller au bien-être de chaque citoyen. Il accompagne, aide et oriente les habitants de notre commune qui sont face à une difficulté.

L'équipe reçoit au quotidien, rend visite et instruit des dossiers souvent complexes : octroi du R.I.S. (Revenu d'intégration sociale), aides sociales d'urgence, octroi de bons alimentaires, aides à la médiation de dettes, aides au logement, gestion de crise, aide à l'approvisionnement en énergie, octroi de chèques culturels ou sportifs, remise au travail, admissions en maison de repos ou admission et orientation vers d'autres services.

Dans la mesure du possible, nos services veillent à assortir ces aides d'une guidance et d'un plan de (ré) insertion qui peut prendre la forme d'un engagement transitoire comme employé au service du C.P.A.S. (Article 60).

L'équipe mène des actions plus collectives comme la distribution des repas à domicile ou les partenariats avec le Plan de cohésion sociale sur des thèmes tels que les addictions, l'isolement des seniors ou l'aide à la parentalité.

La maladie, un problème de santé mentale, un accident, une séparation, la perte d'un emploi, les échecs scolaires, une condamnation... sont autant de facteurs qui peuvent grandement fragiliser et accentuer un basculement dans la précarité ou l'isolement. Il nous faut bien sûr aider mais aussi stimuler et permettre à chacun de (re) trouver de l'espoir et d'accéder au rétablissement personnel et social.

Un C.P.A.S. vit aussi grâce à l'adhésion et au soutien des habitants (bénévoles ou professionnels). Vous vous manifestez souvent lors des actions caritatives ou de solidarité organisées sur notre commune. Ces partenariats viennent ainsi élargir les services possibles vers les habitants plus fragiles. «

ETAT DES LIEUX

A) Introduction

Des constats « chiffrés » du C.P.A.S. de TROOZ doivent être contextualisés avec l'ensemble des données communales. Nous renvoyons ainsi le lecteur vers le PST communal ci-annexé et notamment l'analyse des besoins de notre population écrite dans le PCS. Nous y avons l'outil ISADF. L'opération ODR et le travail du PCDR sont des outils d'analyse également à notre disposition.

Au niveau du partenariat PCS – C.P.A.S. et des axes (sociaux) de travail qu'il convient d'approfondir, citons les thématiques du droit au logement et du droit à la santé (mentale notamment).

Enfin, une fiche projet « Action sociale et santé » intégrée dans le PST communal reprend les actions précises cogérées avec la commune

B) Chiffres Bruts C.P.A.S.

Voici le nombre de dossiers que le Conseil de l'Action Sociale a traité mois par mois :

| | |
|------------------------|-----|
| - R.I.S. : | 381 |
| - P.I.I.S. : | 48 |
| - Allocations Mazout : | 151 |
| - Energie : | 82 |
| - Hébergement : | 9 |
| - Aides Urgentes : | 80 |

* Nombre de R.I.S. au 31/12/2018 : 120

* Nombre de P.I.I.S. au 31/12/2018 : 15

* Nombre d'Articles 60 en cours en 2018 : 13

C) Finances et Personnel

Ces chiffres sont repris en annexe avec le budget 2019. A noter qu'il n'y a pas de service social à la Commune, le C.P.A.S. se chargeant des tâches (Handicap et pensions).

D) Organisation

Le C.P.A.S. et ses services sont organisés de la manière suivante : annexe 4

E) DPS

Le PST est le prolongement « en actions et évaluations » de la déclaration de Politique Sociale présentée et votée par le Conseil de l'Action Sociale du 05 mars 2019. (annexe 5)

F) Annexes (disponibles au cpas)

- Annexe 1 : Article complet Journal Communal et charte fédération cpas.
- Annexe 2 : Chiffres C.P.A.S. Trooz
- Annexe 3 : Budget 2019 et Comptes 2017 – 2018
- Annexe 4 : Organigramme cpas
- Annexe 5 : DPS – Texte Intégral.

VOLET INTERNE : ADMINISTRATION

Objectif stratégique 1 :(O.S.1)

Etre un service public efficace offrant des services organisés, cohérents, intégrés à la population et des modalités de travail cohérentes aux agents.

OBJECTIFS opérationnels (0.0.1....)

0.0.1.1 Mettre en place une gestion par projet des dossiers afin de fluidifier les coordinations.

Action 1 Lister les projets. Voir fiche action-

Action 2 Déterminer un agent de référence pour chaque projet dit « transversal ». Id.

Action 3 Responsabilisation de l'agent et suivi. Voir fiche action

0.0.1.2 Optimiser le fonctionnement administratif interne.

Action 1 Acquisition et formation à un nouveau logiciel (Civadis) de gestion des actions sociales. Voir fiche action

Action 2 Favoriser l'utilisation du logiciel MEDIUS pour la médiation de dettes.

Action 3 Moderniser urgemment et/ou remplacer le parc informatique des agents.

0.0.1.3 Accentuer les synergies avec les services communaux (hors PCS cf O.o.1.4), en décloisonnant les actions.

Action 1 Rencontre annuelle avec les agents communaux (cf agent cpas référent 0.0.1.1) acteurs sur la thématique « logement-énergie-santé » (appartements d'insertion fonds de Forêt, constat d'insalubrité, expulsion,...) Voir fiche action

Action 2 Formaliser –via les agents concernés- les échanges d'informations. Voir fiche action

Action 3 Mettre au point une charte (Rgpd) autorisant et balisant les échanges d'informations. Voir fiche action

Action 4

0.0.1.4 Accentuer les synergies avec le PCS communal

Action 1 Fixer deux rencontres annuelles pour les deux services (Pcs-Cpas) Voir fiche action

Action 2 Préciser les thématiques, les objectifs et les agents de référence pour les actions. Voir fiche action

Action 3 Lister les actions communes et communiquer sur celles-ci via les canaux -médias communaux. Voir fiche action

0.0.1.5 Conclure de nouvelles conventions de partenariats (interne à la commune ou externe) et adapter ou relire d'anciennes conventions.

Action 1 Convention logement d'insertion. Voir fiche action

Action 2 Convention Commune-cpas-AIGS (service santé mentale externe). Voir fiche action

Action 3 Convention Spot. Voir fiche action

Action 4 Conventionner la collaboration avec l'opérateur Fead distribuant l'aide alimentaire sur notre territoire (St Vincent paul). Voir fiche action

Action 5 Conventionner la collaboration (bail) avec coopérative immobilière « Les Tournières » en vue de créer un espace des solidarités à proximité de notre siège d'exploitation. Idem avec les partenaires d'occupation pressentis : St Vincent de Paul, Maison médicale et Croix Rouge. Voir fiche action

Action 6 Conventionner les volontaires acceptant de prester sur demande du cpas. Voir fiche action

Action 7 Conventions autres..... Voir fiches action

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 (O.S.2)

Tendre vers une gouvernance efficace, proactive, qui valorise ses agents et ses partenaires.

OBJECTIFS opérationnels (0.0.2.....)

0.0.2.1 Accroître et valoriser les savoirs et compétences du personnel et des partenaires.

Action 1 Etablir un répertoire des personnes –ressources et des compétences spécifiques (agents, partenaires, habitants « experts du vécu »). Voir fiche action.

Action 2 Hiérarchiser avec les agents (sociaux et administratifs) les besoins en formation (thématiques récurrentes dans leur travail). Voir fiche action.

0.0.2.2 Poursuivre les politiques initiées en matière de partenariats.

Action 1 Créer une coordination sociale réunissant les acteurs sociaux travaillant sur le territoire communal. Voir fiche action

Action 2 Participer à une coordination « santé » réunissant les acteurs « santé » travaillant sur le territoire communal. Voir fiche action

Action 3 Participer à une coordination de partenaires-volontaires désireux de soutenir les actions du cpas et de ses agents. Voir fiche action.

0.0.2.3 Assurer le bien-être des agents et bénéficiaires en améliorant les conditions de travail et d'accueil. (Voir fiches actions)

Action 1 Rénover et moderniser local accueil à Nessonvaux.

Action 2 Améliorer les affichages (médias) en salle d'attente.

Action 3 Veiller à la sécurité des agents

Action 4 Disposer d'un bureau supplémentaire pour un agent et d'une salle de réunion agents/usagers sur le site de Prayon.

0.0.2.4 Améliorer et moderniser la circulation d'informations et la communication sur les actions des agents et de l'institution. Voir les fiches actions

Action 1 Articles Cpas systématiquement dans les médias communaux.

Action 2 Information et débat du et au conseil de l'aide sociale des actions entreprises, des projets à venir et des réunions de concertation menées.

Action 3 Invitation au conseil de l'aide sociale d'acteurs para communaux.

0.0.2.5 Assurer une lecture attentive des appels à projets concernant les cpas.

Action 1 Déterminer un agent référent. Voir fiche action

Action 2 Ecrire une procédure pour instruction des dossiers. Voir fiche action

VOLET EXTERNE : SERVICES AUX USAGERS/CITOYENS

Objectif stratégique 3 (O.S.3)

Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services en matière d'insertion sociale d'une part et d'insertion socio-professionnelle d'autre part.

Objectifs opérationnels (0.0.3....) Voir fiches actions

0.0.3.1 Renforcer les collaborations avec le secteur de l'insertion (arr Liège) et des partenaires « bénévoles ». Voir fiches actions.

Action 1 Identifier et répertorier de nouveaux partenaires/acteurs pour travailler l'insertion sociale « de base » (public éloigné du travail) : habiletés sociales, attitudes relationnelles, rencontres et échanges relationnels.

Action 2 Favoriser l'utilisation des outils d'insertion mis en place par d'autres acteurs du secteur (cpas voisins, centre Le merisier,EdP).

Action 3 Mettre en place dans nos lieux « E.I » des animations de groupes aux habiletés sociales.

Action 4 Collaborer à la mise en place d'un taxi social afin de permettre aux bénéficiaires potentiels des actions 1-2-3 d'y participer.

Action 5 Construire un dossier de recrutement/ financement afin d'obtenir la présence d'un agent d'insertion (éducateur/As) et coordinateur des actions d'insertion « de base » avec les partenaires.

0.0.3.2 Accentuer la réalisation et le soutien à des projets d'insertion professionnelle (articles 60-61) Voir fiches actions

Action 1 Favoriser la mise à disposition d'articles 60 AVEC interventions financières (recherche).

Action 2 Analyser la capacité financière et en ressources humaines du service d'insertion (chiffre optimum du nombre de dossiers).

Action 3 Intensifier les collaborations avec SPOT pour le public « proche » de l'emploi.

0.0.3.3 Maintenir le lieu d'insertion (E.I) Le Chas ainsi que le projet (partenariats) C Trooz bien. Voir fiches actions.

Action 1 Relancer la partie « couture » du Chas (E.I)

Action 2 Communiquer largement et efficacement sur notre rôle (partenariat) dans le projet C trooz bien, actuellement co-organisé par convention avec la coordination santé de la Vesdre (AIGS, Maison médicale, One, Croix rouge,....)

0.0.3.4 Créer un second lieu d'insertion (espace solidaire) Voir fiches actions

Action 1 Prendre en location le futur espace aménagé (Ex Home Moreau de Melen-Pax-Rue de l'Eglise). Espace des possibles (EdP).

Action 2 Ecrire les objectifs et le cadre pour ce projet et conventionner les partenaires actuellement identifiés. Actuellement : sortir de l'isolement, (ré)acquérir des habiletés sociales pour le public fréquentant le projet Fead (distribution alimentaire).

Action 3 Faire vivre et évoluer ce projet « solidaire » et lier des collaborations avec les autres lieux d'insertion communaux.

0.0.3.5 Etudier la faisabilité d'une IDESS (Entreprise d'insertion-E.I) Voir fiches actions.

Action 1 Rencontre avec cpas organisant un tel service.

Action 2 Etude du dossier Région Wallonne.

Action 3 Note au conseil de l'aide sociale.

0.0.3.6 Etude de la faisabilité de la mise sur pied d'un taxi social. Voir fiches actions

Action 1 Organiser une réunion avec PCS (thème déjà étudié par PCS).

Action 2 Envisager le recours à des volontariats et à l'utilisation d'un véhicule communal.

Action 3 Inventaires des ressources (agent centralisateur et volontaires).

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 (O.S.4)

Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services en matière de précarité.

Objectifs opérationnels (O.O.4....) Voir fiches actions.

0.0.4.1_ Cibler la précarité infantile.

Action 1 Renforcer les partenariats avec AIGS (projet C Trooz bien et autres) et le Centre Rég Enfance, l'ONE et le PCS.

Action 2 Elargir la palette « produits Fead » à destination enfance.

Action 3 S'inscrire dans les projets Fondation Roi Baudouin sur cette thématique.

Action 4 Maintenir l'action « Cirque pour tous » et/ou offrir des places aux activités communales (avec encadrement pour la mobilité) aux enfants des bénéficiaires

0.0.4.2 Cibler la précarité en santé mentale et assuétudes. (voir fiches actions communes cpas/matière scabinale santé)

Action 1 Nourrir le partenariat PCS-santé-AIGS (conférences, rencontres médicales).

Voir fiche PCS /fiches actions 0.0.5....

Action 2 Elargir le répertoire des intervenants premières lignes (rélia-soignants-services provinciaux, psy 107, psychologues première ligne).

0.0.4.3 Cibler la précarité par l'isolement et la maladie

Action 1 Service repas à domicile

Action 2 Plan chaleur-Ozone-Grand Froid

Action 3 Collaborer au projet de création d'un taxi social ou autre moyen pour favoriser les déplacements de ce public sur notre territoire (très étendu).

Action 4 Projet « Espace des possibles-EdP) Espace de rencontres et de socialisation.

0.0.4.4 Cibler la précarité « logement , surendettement , énergie »

Action 1 Créer groupes animés par des volontaires et/ou experts du vécu.

Action 2 Prendre connaissances d'actions « ludiques » et vivantes sur cette question (accrochage et estime de soi).

Action 3 Organiser un Repair café par exemple dans l'Espace des possibles.

0.0.4.5 Cibler la précarité alimentaire (et hygiène).

Action 1 Faire vivre l'espace solidaire (E.i) autour de cette thématique (préparation repas, frigo partagé, distribution Fead, hygiène alimentaire).

Action 2 Identifier les partenaires autour de ces projets. Dynamiser les actions. Communiquer.

0.0.4.6 Cibler la précarité socio-culturelle et éducative (langue, acquis de base).

Action 1 Chèques culture. Relancer et communiquer.

Action 2 Ecrivain public. Vérifier la demande ou le besoin et solliciter des volontaires et/ou des associations locales (Maison laïcité, Cpn,...).

Action 3 Collaboration avec Merisier pour créer des passerelles vers leurs activités d'insertion et d'apprentissages (langue, droits sociaux, contacts administratifs,...).

Action 4 Exposition œuvre Higny et mise en vente. Créer l'évènement au nom du cpas/culture.

Annexe aux objectifs stratégiques du Cpas. A titre d'information pour le conseil de l'aide sociale .

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 (O.S.5) Mener au niveau local une politique de promotion et de prévention de la santé.

Cet objectif stratégique est un objectif stratégique communal (santé et actions sociales selon la DPC). Il est, avec certaines fiches actions du PCS, complémentaires et intégrés aux objectifs du Cpas. Les agents cpas en charge de ces matières seront identifiés (0.0.1.1).

Il s'agit de promouvoir en ces matières l'accompagnement et les partenariats avec la première ligne, dont fait partie le Cpas. Il s'agit de porter une attention particulière aux déterminants non médicaux de la santé.

Objectifs opérationnels

-0.0.5.1 Mener une politique de promotion à la santé (tout public)

Action 1 Cycles de conférences publiques

Action 2 Faire venir les campagnes provinciales (open ado et Tip Top)

Action 3 Plan canicule-Plan Grand Froid-Plan Ozone. Voir Cpas

Action 4 répertoires des offres « santé » sur la commune. Revoir site communal.

Action 5 communiquer et collaborer à « 3 minutes pour sauver une vie » (croix rouge) et autres formations croix rouge.

-0.0.5.2 Proposer à des « cibles/groupes d'habitants » des actions santé spécifiques.

Action 1 Cible monde associatif : formation croix rouge.

Action 2 Cible monde associatif : proposer recours et formation « experts du vécu ». Susciter le volontariat.

Action 3 Cible usagers cpas : expérience de préparation collective de potage ou repas en partenariat avec BAL .

Action 4 Cible enfants : s'inscrire dans le projet « repas cantine » équilibré dans nos écoles. (Voir fiche action enseignement).

Action 5 Cibles assuétudes/SM : aider à mettre sur pied un groupe AA ou NA ou experts vécu à Trooz.

Action 6 Cible assuétudes et SM : favoriser la mise en réseau des soignants de première ligne en partenariat avec PCS (voir fiche action PCS). Créer un réseau sur la commune.